



Municipalité  
1513 Hermenches

Hermenches, le 04 juin 2020

---

## Préavis 04 / 2020 – Rapport de gestion 2019 de la commune d'Hermenches

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les communes (LC) et à l'article 85 du Règlement pour le Conseil Général d'Hermenches, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport de gestion de la commune au 31 décembre 2019.

Les objets sont présentés dans l'ordre qui figure au plan comptable.

### 1 **AUTORITES ET ADMINISTRATION**

#### 101 **Conseil Général**

Lors des séances du Conseil Général de 2019, la Municipalité a présenté 8 préavis qui traitaient des objets suivants :

##### 1. **Séance du 12 décembre 2019**

Préavis n° 8 Budget 2020

##### 2. **Séance du 19 septembre 2019**

Préavis n° 6 Arrêté d'imposition 2020  
Préavis n° 7 Crédit d'investissement pour l'installation de récupérateurs de balles aux ciberries du stand de tir

##### 3. **Séance du 20 juin 2019**

Préavis n° 3 Comptes communaux 2018  
Préavis n° 4 Rapport de gestion 2018 de la commune d'Hermenches  
Préavis n° 5 Crédit d'investissement pour l'entretien extérieur du refuge et du stand de tir

##### 4. **Séance du 11 avril 2019**

Préavis n° 1 Demande d'annulation du préavis 11/2017 et amortissement du crédit d'étude des variantes d'évacuation des eaux usées à la STEP régionale  
Préavis n° 2 Crédit d'investissement pour la sécurité routière du carrefour du battoir

Au vu de ce qui précède, les 8 préavis ont été acceptés par le conseil lors des différentes séances

## 102 Municipalité :

La Municipalité a siégé 26 fois durant l'année.

Le suivi des dossiers en cours ainsi que des rencontres Inter-Municipalités ont nécessités de nombreuses séances supplémentaires en plus des séances bimensuelles.

Les délégués municipaux membre d'un CODIR, ont aussi dû siéger régulièrement durant l'année.

### 11 Administration générale — Personnel communal

Notre commune n'a pas d'employé communal et mandate certaines personnes. A savoir :

Noms	Fonction	Taux d'occupation
Merminod Sabine	Concierge battoir	Forfait + Heures
Pereira Rosa	Concierge collègue et congélateur	Heures
Gavillet Jean-Marc	Concierge refuge	Forfaits + Heures
Jayet Roger	Entretien cimetièrre et step	Heures
Joye André	Travaux voirie et forêt	Forfaits + Heures
Rod André	Divers entretiens	Heures
Crausaz Cédric	Bourse communale et site internet	20 %
Déglon Laetitia	Secrétaire communale et Contrôle des habitants	30 %

Le solde des travaux « communaux » est réparti entre les municipaux.

Il n'y a aucun changement au sein du bureau du Conseil général cette année.

#### Contrôle des habitants

En 2019, notre administration a enregistré :

- 15 arrivées dont 1 naissance
- 17 départs dont 3 décès

A ces chiffres s'ajoutent bon nombre de mutations telles que :

- Changements d'adresses dans la Commune
- Mariages
- Séparations ou divorces, changements de noms, etc.

Au 31 décembre 2019, la population d'Hermenches se répartissait comme suit :

Suisses	Hommes	164	Dont	32	De 0 - 15 ans
	Femmes	159	Dont	23	De 0 - 15 ans
Etrangers	Hommes	28	Dont	3	De 0 - 15 ans
	Femmes	17	Dont	2	De 0 - 15 ans
<b>Total</b>		<b>368</b>	<b>Dont</b>	<b>60</b>	<b>De 0 - 15 ans</b>

## 15 Affaires culturelles et de loisirs

- La visite du préfet s'est déroulée le 18 février.
- Pose d'un défibrillateur au Collège, en mars.
- L'assemblée des Communes de notre district s'est déroulée le 3 mai, à Granges-Marnand.
- L'assemblée de l'Union des Communes Vaudoises (UCV) s'est déroulée le 15 juin, à Cossonay.
- Le 18 juin, nous avons accueilli l'Union Instrumentale de Moudon pour une aubade dans le préau du collège.
- Du 26 au 30 juin, notre Société de Jeunesse a fêté son 100ème anniversaire. Une fête mémorable avec un temps splendide.
- L'organisation de la fête du 1<sup>er</sup> août a été assurée par la Jeunesse, comme le veut le tournus.
- Le 19 septembre, la cérémonie des drapeaux pour les JOJ2020 a eu lieu à Lausanne. Anthony et Marine y ont représenté notre Commune. Présentation et collation ont eu lieu au collège ; le compte à rebours avant les Jeux débute.
- Le 7 octobre, nos autorités ont été conviées par Vulliens à la rencontre annuelle entre notre Commune et les Communes de Vucherens – Syens – Vulliens.
- La « sortie du personnel » a eu lieu le 25 octobre. Nous sommes allés visiter la centrale de production de biogaz de Seigneux. Nous nous sommes déplacés ensuite au caveau de la commune de Corcelles-Payerne pour une dégustation et avons terminé la journée par un repas au café de l'Etoile à Combremont-le-Grand.
- Le 16 novembre, nous avons organisé la rencontre des Aînés, au Battoir. La présentation ainsi que le repas ont été appréciés de tous.
- La Commune a co-financé le Passeport Vacances de douze enfants domiciliés au village.
- Le Groupe Animation a proposé, entre autres petites manifestations, les apéros canadiens de l'été aux abords de la fontaine couverte ou sous le couvert du Battoir selon la météo, l'occasion de se retrouver ou de faire de nouvelles connaissances.
- Le 14 décembre, la fondue « des sapins » a été organisée par la Jeunesse. Par tradition, cette journée est aussi le moment choisi pour accueillir les nouveaux citoyens et nouveaux habitants.
- Le 18 décembre, le Noël communal a eu lieu au Battoir. Les enfants et Les Mec'connus de la Bressonne ont partagés la scène pour nous offrir un conte.

## 19 Informatique

- Mise en place du nouveau site internet de la Commune

## 2 FINANCES

- Avec un excédent de charges de Frs. 26'538.35 ainsi qu'une marge d'autofinancement positive de Frs. 81'519.--, le bouclage de l'exercice 2019 est finalement meilleur que le déficit prévu au budget de Frs. 103'395.--.
- Une rentrée d'impôt sur le revenu et la fortune supérieure de Frs. 112'895.--, ainsi que divers impôts spéciaux non prévisibles, supérieurs de Frs. 33'437.-- ne sont pas étrangers à cette amélioration.
- Sur le compte de la péréquation, l'écart entre le versement du fond encaissé et le versement au fond payé diminue mais nous est toujours favorable de Frs. 14'376.--.
- La bonne situation de la Commune concernant les rentrées fiscales diverses a pour effet l'augmentation de notre point d'impôt pour 2019 à Frs. 9'910.--. Si celui-ci est gage d'une bonne qualité de contribuable, il a également pour effet une péjoration de la somme touchée par le système des dépenses thématiques qui sont calculées par rapport à ce point d'impôt.
- Les emprunts à moyen et long terme sont stables à Frs. 1'825'000.--, un emprunt de Frs. 400'000.-- à la CIP a été renouvelé cette année avec une échéance en 2025 au taux de 1 %.

## **21 Impôts**

- Le taux d'imposition de la Commune a été fixé à 75 % pour 2019. La facturation et l'encaissement de l'impôt communal sont effectués par l'ACI pour notre compte. Un remboursement de 6 % est fait à la demande, sur les acomptes payés dans les délais.
- Nous encaissons également un impôt personnel de Frs. 10.-- et un impôt foncier fixé à 0.6 o/oo de l'estimation fiscale. La facturation de ces éléments est effectuée à mi-mai sur la base de la situation au 01<sup>er</sup> janvier.
- Un impôt sur les chiens de Frs. 50.-- est facturé et encaissé pour nous par l'ACI.

## **3 DOMAINES ET BATIMENTS**

### **32 Forêts**

- Les attaques du scolyte typographe sur les peuplements d'épicéas continuent à décimer ceux-ci, et c'est maintenant le sapin blanc qui est également attaqué par le scolyte curvidenté. La Loi forestière suisse et vaudoise oblige les propriétaires forestiers à exploiter ces bois attaqués. Si pour les propriétaires privés ces travaux sont subventionnés à 100 %, il n'en est pas de même pour les collectivités publiques qui doivent supporter le 30 % des frais d'exploitation.
- Pour la Commune d'Hermenches ce sont 270 m3 de bois attaqués qui ont été exploités en 2019. Avec un marché du bois toujours aussi saturé dans toute l'Europe et un prix de vente des bois scolytés qui baisse régulièrement (actuellement aux environs de Frs. 25.--/m3 et des coûts d'exploitation de Frs. 80-90.--/m3). La participation communale à l'ha budgétée à Frs. 104.-- a finalement dû être adaptée à Frs. 204.--/ha.
- Les exploitations normales sont toujours à l'arrêt au vu du marché difficile dans toute l'Europe. Il s'agit essentiellement des soins sylvicoles dans les jeunes plantations en zone de protection qui ont été effectués sur une surface de 11 ha, subsidiés à 100 %.
- Du reboisement a également été mis en place dans les endroits sensibles sur une surface de 0.5 ha avec du mélèze, du cerisier sauvage ainsi que du chêne rouvre. Sur le restant des surfaces exploitées, nous continuons à favoriser le rajeunissement naturel.

### **35 Bâtiments**

#### **352 Pressoir**

- Les années se suivent et ne se ressemblent pas concernant la récolte des fruits. En 2019, le pressoir n'aura pas été mis en service.

#### **353 Battoir**

- Le Battoir a été loué 20 fois en 2019. Cela représente une diminution d'un tiers. Toutefois, il a accueilli une manifestation d'envergure : le 100<sup>ème</sup> anniversaire de la Jeunesse ; pour cela il a été indisponible durant près d'un mois.

#### **354 Refuge / Stand de tir**

- Des travaux d'entretien extérieurs ont débutés : rénovations des boiseries, réparation des ferblanteries et changement de la cape de cheminée. Les deux derniers se poursuivent en 2020. L'alimentation en eau est également problématique, des travaux d'entretien de la conduite d'alimentation en eau de source a été ponctuellement réparée, particulièrement aux zones de partages.
- Le refuge a été loué 53 fois en 2019, en augmentation de près de 10 %, à noter que cela représente une moyenne de plus d'une location par semaine.

### **355 Collège**

- Rien à signaler.

### **356 Congélateur**

- 91 cases sont louées sur un total de 112.

## **4 TRAVAUX**

### **41 Service technique**

- 4 permis de construire ont été délivrés.
- 12 autorisations municipales ont également été délivrées. Il s'agit de petits objets de minime importance, ne nécessitant pas de mise à l'enquête formelle.

### **43 Routes**

#### **Travaux d'entretien**

- Le carrefour du Battoir a été amélioré afin d'assurer une meilleure sécurité des piétons, en collaboration avec la DGMR.
- Divers travaux d'entretien courant ont fait l'objet de quelques heures de maintenance.
- Les divers courriers auprès de la DGMR concernant la route de Moudon/Villars-Mendraz semblent avoir rencontré un certain succès. Une étude a été mise sur pied, un carottage ainsi qu'un relevé des limites ont également été pratiqués. La Municipalité reste attentive à ce dossier.

### **44 Cimetière**

- Il y a eu quatre dépôts de cendres, mais pas d'inhumation.
- Un banc a été installé devant le Jardin du Souvenir.

### **452 Déchèterie**

- Durant l'année 2019, ce sont 17'169 kg de déchets incinérables qui ont été acheminés à la Saidef par l'intermédiaire de nos moloks, par l'entreprise Transvoirie (soit 45.18 kg/habitant).
- Nous constatons une diminution de la quantité acheminée de 16 % par rapport à 2018.
- Le prix coutant au kilo est de Frs. 1.10 pour une taxe au kilo encaissé de 0.70 cts.
- La déchèterie de Villars-Mendraz récolte toujours le reste de nos déchets, que ce soit des encombrants ou des recyclables. Les quantités des principaux déchets pour 2019 sont 69.17 kg pour le bois, 62,62 kg pour les encombrants, 33.08 kg pour le verre, 65.54 kg pour le papier ; soit un total pour ces principaux déchets de 230 kg/habitant. En comparaison avec l'année 2018, le total était de 221 kg/habitant, soit une augmentation de 4%. Le coût par habitant se situe à Frs. 71.--.
- Une taxe forfaitaire de base de Frs. 70.--/adulte et de Frs. 35.--/enfant est facturée à mi-novembre pour toute l'année. Les déchets ménagers sont facturés au prix de Frs. 0.70 le kilo. Une liste détaillée des déchets est annexée à la facturation.

## **461 Nouveau réseau d'égouts et d'épuration**

- Nous avons effectué quelques travaux de maintenances cette année. Plusieurs curages ont été nécessaires. De plus le poste « honoraire » a augmenté du fait de l'évacuation de plus de boue et d'une notification de servitude de passage.
- Une taxe d'introduction de Frs. 3'500.-- par unité locative est facturée pour toute nouvelle construction ou rénovation.
- Une taxe forfaitaire de Frs. 200.-- par adulte et Frs. 100.-- par enfant est facturée à mi-mai pour toute l'année, ceci pour l'ensemble des personnes reliées à la station d'épuration.
- Le dossier « future régionalisation de notre épuration » évolue et la commission nommée par le conseil a déjà travaillé sur cet objet. Une décision devra être prise en 2020.

## **5 INSTRUCTION PUBLIQUE**

### **51 Enseignement - AISMLE**

- Depuis la rentrée 2018-2019, première année d'utilisation du collège du Fey ainsi que de la nouvelle salle sports du Champ-du-Gour, également première année complète de financement de ces installations dans les comptes de l'AIMLE.
- Ce sont 45 élèves en âge de scolarité obligatoire qui ont pris le chemin des classes de Moudon. 33 élèves en primaire et 12 élèves en secondaire. Pour 2019, le coût des frais d'écologie et de transport se situe à Frs. 442.70/habitant.
- Concernant l'accueil parascolaire, 12 places supplémentaires ont été créées à Moudon (actuellement 84 places sur les 156 places au total). Pour la Commune d'Hermenches, le coût est de Frs. 40.51/habitant. Les Communes participent pour 28.9% au financement de ces UAPE, le solde étant pris en charge par les parents à 36.4% et par diverses subventions FAJE et aide au démarrage à 34.7%.

### **42 POLICE**

#### **61 Corps de police**

- Des affaires de peu d'importance ont été traitées avec le poste de Gendarmerie de Moudon.
- Cette année, la Gendarmerie vaudoise est intervenue à 30 reprises sur notre territoire, interventions qui font l'objet d'une statistique détaillée et établie par l'entité précitée.

#### **65 Défenses contre l'incendie**

- Le SDIS Haute – Broye
- Effectif : 251 dont 61 en Détachement de Premier Secours et 13 nouvelles recrues.

Sapeurs d'Hermenches  
Cap Sylvain Crausaz  
Four Olivier Dutoit  
Sap Hugo Meystre  
Sap Valentin Danalet

- 1 intervention hydrocarbure avec accident à Hermenches. 116 interventions au total et 9'381 heures de formation et cours ECA pour le SDIS Haute-Broye.
- Concernant la relève, 25 jeunes âgés de 8 à 18 ans, suivent la formation JSP avec plus de 1'000 heures d'exercice et de sport.
- Prix à l'habitant : budget 2019 : Frs. 28.85; comptes 2019 : Frs. 27.50

## **66 Protection civile**

- La Commune fait partie de l'ORPC Broye-Vully d'un effectif au 31 décembre 2019 de 431 personnes. Cet organisme a été moins sollicité cette année, en comparaison avec l'année précédente, assurant 1975 jours de service sur 1645 de prévus. Le surplus des jours étant attribué en partie à la Fête des vigneron, aux engagements d'urgence ainsi qu'à des manifestations officielles dans la région.
- Le personnel de l'ORPC a été appelé à 2 reprises, pour un soutien lors d'incendies et des appuis liés à la canicule.
- L'effectif est identique à celui de 2018. Le recrutement reste un problème majeur pour la pérennité de ce service.
- Financièrement, l'exercice 2019 se clôture avec un solde positif de Frs. 40'582.57 ce qui permettra une rétrocession aux communes de Frs. 0.94, calcul fait au prorata des habitants. La péréquation Inter-Communale permet de maintenir ce montant de Frs. 18.10/habitant pour 2020.

## **43 SERVICES INDUSTRIELS**

### **81 Service des eaux**

- Notre commune étant membre de l'Association Inter-Communale des Eaux du Haut Jorat, la Municipalité ne s'occupe plus seule de ce qui est des analyses, gestion de l'eau, entretien des sources, captages, réservoirs et travaux réalisés par le fontainier. En revanche, nous sommes toujours propriétaire et responsable de notre réseau communal.
- Cette année, nous n'avons pas eu de fuites importantes sur le réseau de distribution.
- Nous avons procédé à différents curages de nos collecteurs d'eau claire.
- Le projet d'amenée d'eau à Rossenges a été réalisé cette année. Notre commune a profité de ces travaux pour agrandir le réseau communal de distribution (préavis n° 12 / 2017). L'étude de réfection de la Rue du village, des conduites d'eau claire et potable ainsi que la mise en souterrain des services Romande Energie, solde du réseau swisscom et d'éclairage public suit son cours. Un complément d'étude sera demandé au printemps 2020.
- Une taxe d'introduction équivalant à 5 o/oo de la valeur ECA est encaissée pour toute nouvelle construction. En cas de transformation, un complément à la taxe de 3.5 o/oo sur la différence de valeur ECA est encaissée.
- Le prix de l'eau est fixé à Frs. 2.-- par m3 consommé. Un relevé individuel des compteurs est demandé au 31 octobre afin de procéder à la facturation. Une concession de Frs. 20.-- et une location de compteur de Frs. 20.-- sont également facturées à mi-novembre.

### **82 Eclairage public**

- Les travaux de maintenance de notre éclairage public sont assurés par la Romande Energie, selon un contrat établi depuis plusieurs années.
- Des travaux exigés par la DGMR ont été engagés afin d'améliorer l'éclairage du carrefour du Battoir. Un luminaire supplémentaire muni d'un interrupteur est à disposition lors de manifestation à cet endroit.

## **Conclusion**

L'engagement de la Municipalité tout au long de l'année est important.

Il convient de relever l'assiduité et la disponibilité des membres de la Municipalité, qui, au rythme des séances bimensuelles, ainsi que des séances extraordinaires, des représentations diverses au sein des organisations Inter-Communales, des rendez-vous de chantiers, assurent le bon fonctionnement de notre commune.

La Municipalité remercie les membres du Conseil Général, son président Jean-Luc Danalet, les membres des commissions, ainsi que le bureau du conseil. Les rapports de confiance, une vision constructive et réaliste permettent d'aller de l'avant dans les projets. Merci également à toutes les personnes qui expriment leur intérêt pour les affaires communales en participant régulièrement aux séances du Conseil Général.

La conduite au quotidien de tous les projets et le suivi efficace de nos services communaux sont également à attribuer aux personnes mandatées par la Municipalité qui remercie particulièrement chaque membre pour leurs disponibilités et compétences mises au profit de la collectivité.

En conclusion, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, nous vous demandons d'accepter le présent rapport tel que présenté et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion durant l'année écoulée.

**Au nom de la Municipalité**

Sylvain Crausaz  
Syndic

Laetitia Déglon  
Secrétaire Municipale